

AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

COMMUNE DE PERIERS-EN-AUGE

Enquête publique conjointe portant sur le projet d'élaboration de Plan Local d'Urbanisme et l'abrogation de la carte communale.

Par arrêté n° 4 du 21 Février 2017

Le Maire de Périers-en-Auge a ordonné l'ouverture de l'enquête publique unique sur le projet d'élaboration de Plan Local d'Urbanisme et d'abrogation de la carte communale.

A cet effet, Mr Jean COULON (inspecteur départemental des impôts à la retraite) a été désigné par le tribunal administratif comme commissaire enquêteur.

L'enquête se déroulera à la mairie du Mercredi 15 Mars 2017 à 9h00 au Vendredi 14 Avril 2017 inclus à 18h00.

Le commissaire enquêteur recevra en mairie les :

- Mercredi 15 mars de 9h00 à 12h00
- Vendredi 31 mars de 15h00 à 18h00
- Vendredi 14 avril 15h00 à 18h00

Pendant la durée de l'enquête, les observations sur le projet d'élaboration de PLU et d'abrogation de la carte communale pourront être consignées sur le registre d'enquête déposé en Mairie. Elles peuvent être également adressées par écrit au commissaire enquêteur à la Mairie de PERIERS-EN-AUGE.

Le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur seront tenus à la disposition du public dès qu'ils seront transmis en mairie.